



SECRETARIAT OF THE PACIFIC COMMUNITY
SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMUNAUTE DU PACIFIQUE

**Decisions of the forty-second meeting
of the Committee of Representatives
of Governments and Administrations**

**Décisions de la quarante-deuxième session
du Comité des Représentants
des Gouvernements et Administrations**

Noumea, New Caledonia
12–16 November 2012

Nouméa, Nouvelle-Calédonie
12–16 novembre 2012

All rights for commercial / for profit reproduction or translation, in any form, reserved. SPC authorizes the partial reproduction or translation of this material for scientific, educational or research purposes, provided that SPC and the source document are properly acknowledged. Permission to reproduce the document and/or translate in whole, in any form, whether for commercial / for profit or non-profit purposes, must be requested in writing. Original SPC artwork may not be altered or separately published without permission.

Original text: English

Secretariat of the Pacific Community Cataloguing-in-publication data

Decisions of the forty-second meeting of the Committee of Representatives of Governments and Administrations: (Noumea, New Caledonia, 12-16 November 2012) = Décisions de la quarante-deuxième session du Comité des représentants des Gouvernements et Administrations : (Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 12-16 novembre 2012) / Secretariat of the Pacific Community

1. Secretariat of the Pacific Community. Conference — Congresses.
2. Secretariat of the Pacific Community. Committee of Representatives of Governments and Administrations — Congresses.

I. Title II. Secretariat of the Pacific Community

341.246

AACR2

ISBN: 978-982-00-0648-5

CONTENTS / SOMMAIRE

| | |
|----------------------|---------|
| Decisions of CRGA42 | page 1 |
| Décisions du CRGA 42 | page 15 |

**DECISIONS OF THE FORTY-SECOND MEETING OF THE
COMMITTEE OF REPRESENTATIVES OF GOVERNMENTS AND
ADMINISTRATIONS**

(Noumea, New Caledonia, 12–16 November 2012)

The 42nd meeting of the Committee of Representatives of Governments and Administrations (CRGA) opened on 12 November 2012 at SPC headquarters in Noumea, New Caledonia. The meeting was chaired by France with Kiribati as Vice-Chair and attended by representatives of the following members of the Pacific Community – American Samoa, Australia, Cook Islands, Federated States of Micronesia, Fiji, France, French Polynesia, Kiribati, Marshall Islands, Nauru, New Caledonia, New Zealand, Niue, Northern Mariana Islands, Papua New Guinea, Samoa, Solomon Islands, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, United States of America and Wallis and Futuna – and by observers from the European Union, Pacific Islands Forum Secretariat, Pacific Leadership Program, Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme and University of the South Pacific.

AGENDA ITEM 2 – DIRECTOR-GENERAL’S REPORT SERIES

**AGENDA ITEM 2.1 – DIRECTOR-GENERAL’S 2012 OVERVIEW REPORT
and**

AGENDA ITEM 2.2 – HIGHLIGHTS OF THE 2012 WORK PROGRAMME

The Director-General reported on the status of implementation of the key decisions taken by CRGA 41 and the 7th Conference of the Pacific Community in 2011 and described selected highlights of the 2012 work programme, noting that the independent external review (IER) provided a platform for reforms that will further strengthen SPC’s foundation for the future and its role in the Pacific development agenda. The secretariat is working towards implementing a comprehensive monitoring and evaluation framework that will enable SPC to provide detailed information on the results of its services to members and their contribution to national and regional development outcomes. The meeting discussed the value of the joint country strategy approach in aligning programmes to national priorities and contributing to achieving development outcomes.

CRGA:

- i. acknowledged the secretariat’s achievement of the key milestones set by CRGA 41 and the 7th Conference of the Pacific Community for SPC in 2012;
- ii. noted the work and achievements of the Strategic Engagement, Policy and Planning Facility;
- iii. noted the work and achievements of the Operations and Management Division;
- iv. welcomed the improving situation in relation to arrears in assessed contributions and urged members with outstanding arrears to agree on a schedule with the secretariat to settle them as soon as possible; and
- v. recognised the value of implementing an enhanced recruitment process for executive-level positions at SPC.

In relation to the work of SPC's technical divisions, CRGA:

- vi. accepted the reports by the technical divisions on their work in 2012 and commended them on their excellent work and achievements;
- vii. endorsed the divisional work programmes for 2013;
- viii. noted the secretariat's intention to continue moving toward 'country by country results-based reporting' commencing with its reports to CRGA 43 in 2013;
- ix. noted the secretariat's intention to build on the STAR (Science, Technology and Resources Network) meeting concept and expand its coverage to include other divisions of SPC;
- x. noted the outcomes of the 2012 meeting of Pacific Ministers of Agriculture and Forestry;
- xi. noted the outcomes of the 2012 meeting of the Applied Geoscience and Technology (SOPAC) Division;
- xii. noted the outcomes of the internal review of the Fisheries, Aquaculture and Marine Ecosystems (FAME) strategic plan, the minor revisions to objectives that have been approved by Heads of Fisheries, and the indicators now used to measure progress;
- xiii. noted that the Public Health Division will develop a new strategic plan in 2013;
- xiv. noted progress made by the Statistics for Development Programme during 2012 in developing economic, vital and education statistics and sectoral statistics, and efforts being made to assist Pacific Island countries, and territories starting in 2013, to improve their administrative databases and management information systems in key sectors.

AGENDA ITEM 2.3 – IMPLEMENTATION OF THE RECOMMENDATIONS OF THE INDEPENDENT EXTERNAL REVIEW

The meeting considered the outcomes of the Special Session of CRGA which met in August 2012 to deliberate on the recommendations of the independent external review (IER) of SPC.

CRGA:

- i. confirmed the outcomes of the Special Session of CRGA held in August 2012;
- ii. commended the secretariat on its positive response to the review's findings and recommendations;
- iii. noted the good progress made in implementing the recommendations of the IER in 2012 and further noted the outputs expected to be achieved in 2013;
- iv. acknowledged that successful implementation of all the recommendations will require funding at the new level recommended by the IER to be provided within the stated timeframe;
- v. commended Pacific Island members for agreeing to increase the total of their collective assessed contribution by 500,000 CFP units in SPC's 2013 financial year, and commended SPC's host members for agreeing to work with the secretariat in 2013 on the host grant issue;
- vi. thanked SPC's metropolitan members for their willingness to consider various funding modalities including an increase in their assessed contributions and conversion of programme or voluntary funding and project funding to help the secretariat reach the proposed new core funding level of 35 million CFP units by 2015.

AGENDA ITEM 2.3.1 – REPORT FROM THE CHAIR OF THE CRGA AUDIT COMMITTEE

The newly established CRGA Audit Committee met for the first time on 19 October 2012 at SPC headquarters in Noumea and reviewed the charters approved by CRGA 41 and the 7th Conference. Some aspects of the charters will be modified to bring them into line with best practice.

CRGA:

- i. approved the change in the name of the committee to CRGA Audit and Risk Committee;
- ii. approved the appointment of the Director-General of SPC as an ex officio member of the committee;
- iii. noted the formal establishment of the full committee on 9 October 2012;
- iv. approved the change in the tenure of committee members to three years, covering the full calendar year cycle, noting that the term of the first committee commenced in October 2012 and will conclude on 31 December 2015;
- v. agreed that the chair will be independent and will report directly to the chair of CRGA; and
- vi. directed the secretariat to make the necessary modifications to the text of the Audit Committee Charter to reflect the decisions as approved by CRGA.

AGENDA ITEM 2.4 – *Discussion of Paper 2.4 was deferred until after agenda item 6.2*

AGENDA ITEM 3 – REGIONAL ENGAGEMENT

AGENDA ITEM 3.1 – MAXIMISING BENEFITS FROM OUR OCEAN

SPC provides scientific support for the responsible use and conservation of the Pacific Ocean. SPC programmes are increasingly taking a cross-cutting approach to ocean issues, working together and with partners, to help members achieve sustainable benefits, including in fisheries, maritime transport, establishment of maritime boundaries and potential exploitation of deep-sea minerals.

CRGA:

- i. commended the collaborative work of SPC divisions and other partners in providing world-class scientific support to address ocean issues;
- ii. encouraged the development and strengthening of existing work and emerging new working partnerships internally and externally;
- iii. supported SPC's continuing lead role in the Marine Sector Working Group, given the multi-disciplinary work across the divisions; and
- iv. supported the establishment of a small ocean policy unit to progress the necessary coordination work with global, regional and national partners.

AGENDA ITEM 3.2 – UNLOCKING THE DEVELOPMENT POTENTIAL OF LAND AND LAND-BASED RESOURCES

The meeting discussed the importance of land and land-based resources in providing livelihoods and food security for Pacific Island people and the sensitivity of the strong connection between land, including land ownership, and culture. The pressures that population growth, intensive cultivation, deforestation, unsustainable mining and mineral resource use, climate change and natural disasters are putting on these resources were noted. The meeting further discussed the role of land-use planning and land zoning in achieving sustainable development of agriculture and forestry resources and in providing for uses such as tourism, industry and mining, and SPC's efforts to support members in developing relevant policy and frameworks.

CRGA:

- i. noted the challenges that Pacific Island countries and territories face in developing their land and land-based resources; and
- ii. recognised SPC's work in support of land use planning, and its engagement in strengthening the policy and legislation frameworks needed to undertake such planning at national level.

AGENDA ITEM 3.3 – PROVISION OF CLIMATE CHANGE RELATED SERVICES

The secretariat stressed the need for coordination between all partners involved in supporting the region's responses to the emerging impacts of climate change, while recognising SPREP's lead role in the sector. SPC is increasingly adopting programmatic approaches encompassing various project activities across multiple sectors, but for this approach to succeed, governments, regional organisations and development partners must be willing to work in partnership.

CRGA:

- i. noted that an integrated, multi-sectoral approach to climate change adaptation offers many advantages, including the potential to enable countries to more effectively absorb increased flows of climate change resources and also reduce the management and coordination burden they currently face;
- ii. welcomed SPC's integrated 'one-team' approach as an effective service delivery model for addressing climate change and noted that the secretariat will continue to work with members to develop national-level multi-sector programmatic approaches;
- iii. encouraged development partners to support the move towards programmatic approaches to providing climate change support to countries and territories and to partner with others to jointly fund integrated, sector-wide adaptation programmes; and
- iv. noted that a range of potential climate change financing modalities are emerging that may be suitable for funding such approaches, such as direct budget support at the sector/national level, and national trust funds.

AGENDA ITEM 3.4 – REDUCING AND MANAGING RISKS FOR BETTER DEVELOPMENT OUTCOMES

Recognising the vulnerability of Pacific Island countries and territories (PICTs) to risks, not just from climate change but across all aspects of day-to-day business, the secretariat outlined the need to develop better understanding of risks by measuring and monitoring them over time; to share the resulting knowledge with communities; and to provide integrated multi-sectoral solutions based on technical and scientific information.

CRGA:

- i. agreed that PICTs, with the support of SPC, need to take serious steps to integrate risk management analysis and planning approaches into all aspects of their development planning strategies;
- ii. strongly encouraged PICTs, with the support of SPC, to approach risk management in development by determining the level at which risk becomes unacceptable to their communities and basing the development of response strategies on this; and
- iii. directed SPC to continue to provide well-informed, inclusive and integrated technical information to members to help them address risks at all levels and across their whole development agenda.

AGENDA ITEM 3.5 – ACHIEVING BETTER HEALTH OUTCOMES

The prevalence of non-communicable diseases (NCDs) in Pacific populations has reached crisis point and SPC has strongly supported regional and national efforts to reduce the incidence of both these diseases and communicable diseases in Pacific populations. Acknowledging that a multi-sectoral approach is required to achieve improved health outcomes, SPC places emphasis on addressing the wider determinants of health, including political, economic, cultural and social determinants, and – inside the health sector – continues to provide support for strengthening health systems and improving the efficiency and effectiveness of health interventions and health surveillance systems. The Public Health Division's new strategic plan, to be developed in 2013, will include a multi-sectoral approach and will also consider the positioning of programme resources.

CRGA:

- i. noted that the health sector in many PICTs is under-resourced and they struggle to provide effective, high-quality health services to their populations;
- ii. acknowledged that many solutions exist outside the health sector and encouraged governments and administrations to consider a 'whole of government, society, country' approach to achieve better health outcomes, including devoting sufficient resources to health; and
- iii. welcomed the intention of the Public Health Division to focus its new strategic plan on addressing both the non-health and health interventions that will help PICTs achieve better health outcomes.

AGENDA ITEM 3.6 – PUTTING A HUMAN FACE TO DEVELOPMENT

SPC supports a people-centred approach to achieving sustainable development outcomes through its programme interventions, including mainstreaming gender and youth issues across divisions and programmes. The meeting discussed the critical importance of gender equality in sustainable development and acknowledged Australia's generous support of this goal as well as its support for those living with disability.

CRGA:

- i. agreed on the importance of putting the human face at the centre of all development planning and the benefits of including this focus in national strategic planning processes within government; and
- ii. noted SPC's intention to provide members with information and other analytical support to enable informed decision-making on integration of the human face in development work.

AGENDA ITEM 3.7 – TRACKING DEVELOPMENT PROGRESS

The content and functionality of SPC's National Minimum Development Indicator (NMDI) database has been expanded to provide data users with easy access to development statistics and indicators across key sectors, as asked for by Pacific Leaders in the Pacific Plan. There are several issues constraining regular production of quality and timely statistics. The steps proposed to broaden the scope and use of the SPC NMDI database include attempting to fill existing data gaps, expanding geographic coverage including MDG indicators in territories, addressing emerging demands for cross-sectoral indicators, e.g. in food security and climate change, and training users to use the system.

CRGA:

- i. recognised that the National Minimum Development Indicator (NMDI) database provides a valuable resource for members; and
- ii. acknowledged the collaborative work undertaken by SPC's Statistics for Development Programme, its sister divisions and other key technical and financial partners in seeking a sustainable future for evidence-based policy development, planning and tracking of development, based on high-quality, real-time statistics and indicators.

AGENDA ITEM 3.8 – MEASURING ORGANISATIONAL PERFORMANCE

In 2012, SPC has progressively rolled out a new corporate monitoring and evaluation (M&E) framework to enhance management for development results and improve accountability reporting to members and donors. An online integrated reporting information system (IRIS) being developed by the secretariat will provide an interface for accessing M&E information. The meeting discussed the potential benefits of the framework in supporting organisational effectiveness, the need for robust M&E plans to be attached to divisional and programme plans, and the need for the framework to be linked to the joint country strategies. The benefit of both qualitative and quantitative reporting in building a more complete picture of impact at national level was also discussed.

CRGA:

- i. emphasised the importance of M&E and directed the secretariat to further strengthen M&E and results-focused reporting;
- ii. commended the progress made by the secretariat in implementing its corporate M&E framework;
- iii. acknowledged that the M&E framework is a significant step towards meeting CRGA's needs in terms of results-focused reporting;
- iv. noted that sustainable resources were required to fully implement the corporate M&E framework across the organisation within the timeframe envisaged.

AGENDA ITEM 4 – CORPORATE PLAN 2013 – 2017

The secretariat presented the draft corporate plan for 2013–2017, which will succeed the current plan for 2007–2012. The plan incorporates the strategic direction recommended by the independent external review and endorsed by CRGA 42, including the need to focus on an M&E framework that meets the needs of members and development partners for results-based reporting. It takes into account the changes that have occurred in the organisation during the life of the current plan, including the reform of the regional institutional framework (RIF), which expanded the scope and coverage of SPC's work, and its increasing role in addressing cross-cutting priorities such as food security and climate change. The new plan provides a basis for establishing clear linkages between SPC's joint country strategies, divisional plans, budget and M&E framework.

CRGA:

- i. noted the secretariat's request for members to provide changes, modifications or additions to be incorporated in the plan by Monday, 7 January 2013;
- ii. endorsed the draft corporate plan 2013–2017 in principle, noting the secretariat's intention to conduct further consultation with SPC members, staff and other stakeholders following CRGA 42;
- iii. directed the secretariat to circulate the final draft of the new corporate plan for 2013–2017 to members in early 2013 for their final review and approval out of session.

AGENDA ITEM 5 – POLICY ISSUES EMANATING FROM THE INDEPENDENT EXTERNAL REVIEW

AGENDA ITEM 5.1 – DECENTRALISATION OF SPC OFFICES AND SERVICES

The secretariat has implemented the instructions of the 2005 Conference by decentralising its operations and does not plan further decentralisation at present.

CRGA:

- i. noted that decentralisation has advantages and disadvantages as well as costs;
- ii. further noted the secretariat's view that it has fully implemented the direction of the 4th Conference of the Pacific Community on decentralisation to the extent practicable; and
- iii. endorsed the secretariat's position that it will not pursue further decentralisation of its offices beyond the current configuration of its headquarters in Noumea, New Caledonia, two regional offices in Suva, Fiji, and Pohnpei, Federated States of Micronesia (FSM) and a country office in Honiara, Solomon Islands.

AGENDA ITEM 5.2 – MEMBERSHIP POLICY ISSUES

Noting that the recent independent external review suggested that ‘...SPC may want to review whether it wants to expand its membership or develop alternatives to full membership for parties that would like to work more closely with SPC for further consideration by CRGA’, the secretariat presented possible options for new membership. The meeting discussed the implications, including legal and financial aspects, of creating a new category of membership and allowing multilateral organisations, among others, to join the Pacific Community.

CRGA:

- i. noted with interest the Director-General’s paper on possible expansion of SPC membership; and
- ii. agreed to establish a working group, to be chaired by France as the chair of CRGA and to include French Polynesia, Marshall Islands, Papua New Guinea, Samoa and the United States, to work with the secretariat to examine a number of issues raised by members during the discussion and submit a more detailed report to CRGA 43 and the 8th Conference in 2013.

AGENDA ITEM 6 – OPERATIONS AND MANAGEMENT

AGENDA ITEM 6.0 – OPERATIONS AND MANAGEMENT OVERVIEW REPORT

SPC’s Operations and Management Division has made good progress in implementing several projects including a new online human resources information system, upgrade of the ICT infrastructure and review of corporate administrative and human resources policies. It has also achieved efficiency gains as a result of putting in place a flatter structure and more streamlined work processes. The secretariat acknowledged the significant financial support provided by Australia for the initiatives described.

CRGA:

Commended the key initiatives undertaken by the Operations and Management Division in 2012 to ensure SPC’s corporate and programme support services meet the needs of an expanded and decentralised ‘post-RIF’ organisation that seeks to operate with efficiency, transparency and accountability.

AGENDA ITEM 6.1 – CROP TRIENNIAL REMUNERATION REVIEW 2012 – TERMS AND CONDITIONS FOR STAFF IN POSITIONS ADVERTISED INTERNATIONALLY

Four CROP agencies (FFA, PIFS, SPC and SPREP)¹ have adopted a harmonised approach to their remuneration principles and practices and undertake a regular review to ensure these are in line with international good practice. The 2012 Triennial Remuneration Review confirmed that SPC's remuneration policies are in line with international practice and also reasonably harmonised between participating agencies and made a number of recommendations to address concerns about the COLDA (cost of living differential allowance) and impact of volatile exchange rates on budgets and salaries. The secretariat supports the view of the CROP working group that these recommendations need to be analysed further before implementation can be considered.

CRGA:

Agreed with the secretariat's proposal to continue discussion of the recommendations of the 2012 Triennial Remuneration Review.

AGENDA ITEM 6.2 – ANNUAL SALARY MARKET REVIEW AND SALARY SCALES

The secretariat proposed a modest increase to bring its 2013 salary scale for internationally recruited staff in line with the current (i.e. 2012) PIFS salary scale. Current SPC salaries are significantly below the average of the three reference markets and also below those paid by PIFS and SPREP despite the intended harmonisation of the four CROP agencies. In relation to the 2013 scale for positions advertised locally, CROP policy is to align salaries with those paid in the markets of the host countries, normally the average of public and private sector salaries, or with those of existing agencies in various locations.

CRGA

With regard to positions advertised internationally,

- i. approved the recommended 2013 salary scale.

With regard to 2013 salary scales for positions advertised locally:

- ii. approved the secretariat's proposal to align its FSM salary scale with that of the Western and Central Pacific Fisheries Commission;
- iii. approved the recommended salary scale in Fiji;
- iv. noted that the secretariat will discuss a more comprehensive salary survey in New Caledonia with local authorities and staff and continue to follow increases in public sector salaries; and
- v. approved the continuing alignment of SPC's Solomon Islands salary scale with that of FFA.

¹ CROP – Council of Regional Organisations in the Pacific; FFA – Forum Fisheries Agency; PIFS – Pacific Islands Forum Secretariat; SPREP – Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme.

AGENDA ITEM 2.4 – DIRECTOR-GENERAL’S ISSUES PAPER ON CROP REMUNERATION

Note: In adopting the provisional agenda, the meeting decided to discuss Paper 2.4 following other remuneration issues.

As already noted, SPC’s remuneration policy is harmonised with that of three smaller CROP agencies (FFA, PIFS and SPREP). However, harmonisation has created difficulties for SPC, which has a much larger staff and range of positions in comparison with these agencies. It has experienced problems in attracting and retaining the qualified and experienced staff needed for its technical and scientific programmes and requested CRGA to address this situation urgently. A modification of the existing salary scale was proposed to accommodate SPC’s requirements more specifically along with consideration of mechanisms such as gratuities to enhance staff retention. In relation to the position of SPC Director-General, the secretariat noted that moving the positions of the CEOs of FFA and SPREP up to the same salary band as that of the CEO of SPC has created an anomaly in the CROP CEO banding structure, given that SPC is by far the largest organisation, and it requested that CRGA address the issue.

CRGA:

- i. noted the Director-General’s paper on CROP remuneration issues; and
- ii. directed the secretariat to further analyse the matters involved and present a paper, including data illustrating retention and recruitment difficulties, for consideration by CRGA 43 in 2013.

AGENDA ITEM 6.3 – ASSESSED CONTRIBUTIONS AND HOST GRANTS

The secretariat was pleased to advise CRGA that 16 of SPC’s 26 members have fully settled their assessed contributions to SPC. All except three have made payments during the financial year, including members known to have financial difficulties. This was a significant improvement over previous years. The total amount outstanding is 2,222,691 CFP units; approximately 80% (2 million CFP units) of this amount is owed by just five members. Nauru advised that its president had signed a five-year repayment plan for its arrears. SPC’s auditors have, however, insisted that provision is made in its 2011 annual accounts for long-outstanding arrears. As directed by CRGA, the secretariat will carry out a review of the formula used to calculate assessed contributions, which has become more complex following the merger of SPC, SOPAC and SPBEA, for consideration by CRGA 43.

CRGA:

Concerning the status of assessed contributions

- i. acknowledged the significant efforts made by many members;
- ii. requested those members with outstanding contributions, in particular those with arrears, to settle these as early as possible;
- iii. requested members in financial difficulties to agree on a payment plan with the secretariat;

Concerning the policy on long-outstanding arrears

- iv. endorsed the secretariat's new policy of making a provision in its annual accounts for assessed contribution debts that are older than four years unless an agreed payment plan exists and is being implemented;
- v. endorsed the secretariat's policy of applying payments to oldest debts first;
- vi. confirmed its policy of not writing off arrears.

Concerning financial year 2013 assessed contributions and host grants

- vii. noted the schedule of assessed contributions (Annex 1 of the Green Book);
- viii. in the context of the overall review of assessed contributions, welcomed the announcement by France that it will increase its assessed contribution to 2.3 million CFP units from 1,620,920 CFP units based on the conversion of a significant portion of its voluntary contribution;
- ix. noted that the secretariat is continuing its discussions with host countries on closer links between the size of grants and the economic benefits to host countries;
- x. further noted that the secretariat intends to commission a study to estimate benefits to host countries and will report to CRGA 43 on the matter of host grants;

Concerning the review of the funding formula for assessed contributions

- xi. confirmed that a revised formula will be presented for consideration by CRGA 43, noting that the review of the formula will be included in the TORs of the consultancy for the review of the host grant formula in 2013;
- xii. recognising that American Samoa, Northern Mariana Islands, Pitcairn Islands, Tokelau and Wallis and Futuna now have access to the services of the Applied Geoscience and Technology (SOPAC) Division, requested that these members increase their contributions by 6,600 CFP units each to bring them into line with those of other small countries and territories from financial year 2013.

AGENDA ITEM 6.4 – 2011 ANNUAL ACCOUNTS, AUDIT REPORT AND AUDITOR'S MANAGEMENT LETTER

In accordance with the financial regulations, the 2011 audited financial statements and audit reports were submitted to CRGA for its consideration. The 2011 financial records for the secretariat and the staff provident fund received unqualified audit opinions from the auditor, PricewaterhouseCoopers, New Caledonia. The auditor's management letter with management responses, which was also submitted for members' information, drew attention to the status of outstanding assessed contributions and insisted that provision be made for doubtful debts.

CRGA:

- i. accepted the 2011 audited financial statements as presenting a true and fair view of the financial position and financial performance of the secretariat and of its staff provident fund;
- ii. noted that proper accounting records have been kept and unqualified audit reports were received by SPC for the 16th successive year;
- iii. noted the comments of the auditors in the management letter and the responses of management; and
- iv. noted the issues raised by the auditors regarding arrears in members' contributions.

AGENDA ITEM 6.5 – REVISION OF 2012 BUDGET

The revised budget for 2012 is a balanced budget that totals 106,372,200 CFP units (core 23,831,100 CFP units; project funding 82,541,100 CFP units). Overall, the 2012 revised budget reflected an increase of 8,775,600 CFP units, or 9.0%, compared to the original budget of 97,596,600 CFP units. The secretariat was pleased to advise that no transfer from reserves was required to balance the revised budget; current year expenditure is fully covered by current year income.

CRGA:

Noted the revised budget (core and project funding) for financial year 2012.

AGENDA ITEM 6.6 – FINANCIAL YEAR 2013 BUDGET

SPC's budget for 2013 is a balanced one of 94,721,000 CFP units, comprising a core budget of 24,720,100 CFP units and project funding of 70,000,900 CFP units. It reflects changes in SPC's organisational structure and includes forecasts up to financial year 2015. There is also progress towards the reserves target set by CRGA. The meeting discussed the improvements in the presentation of the budget, the importance in future of providing information on country-level expenditure and savings resulting from efficiency gains, and the need to report detailed results against objectives in divisional plans. The meeting also requested SPC management to provide within-year reporting on expenditure to be circulated to members out of session for their information. This level of reporting will help metropolitan members in considering moving toward multi-year funding and conversion of project funding to core funding.

CRGA:

- i. approved the proposed budget for financial year 2013; and
- ii. noted the progress update on SPC's reserves.

AGENDA ITEM 7.1 – SELECTION OF THE DIRECTOR-GENERAL

The secretariat proposed amending the Procedure for the Appointment and Assessment of the SPC Director-General by including the services of an international recruitment firm to assist in the selection process, and recommended EWK International, which has supported the secretariat in recruitment of directors.

CRGA:

- i. appointed the members of the selection advisory committee that will undertake the selection process as follows: Chairperson – France (chair of CRGA); Australia (donor representative), Fiji (previous chair of CRGA), Kiribati (incoming chair of CRGA), Marshall Islands (Micronesian subregion representative), New Caledonia (French-speaking representative), Papua New Guinea (Melanesian subregion representative) and Samoa (Polynesian subregion representative);
- ii. approved using the services of an international recruitment firm to assist in the process for selecting the Director-General and appointed EWK International;
- iii. approved the schedule for the selection process recommended by the secretariat; and

- iv. directed the secretariat to update the Procedure for the Appointment and Assessment of the SPC Director-General to reflect recommendation ii.

AGENDA ITEM 7.2 – ASSESSMENT OF THE DIRECTOR-GENERAL’S PERFORMANCE IN 2012 (CLOSED SESSION)

CRGA met in a closed session to assess the performance of the Director-General in 2012.

CRGA:

Set the Director-General’s salary for 2013 at 106% on the applicable salary band in recognition of his excellent performance, his leadership of the organisation and his contribution to regional development.

AGENDA ITEM 8 – STATEMENTS FROM OBSERVERS

The meeting noted with appreciation the statements that were presented on behalf of the European Union, Pacific Islands Forum Secretariat, Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme and University of the South Pacific.

AGENDA ITEM 9 – VENUE, CHAIRPERSON AND VICE-CHAIRPERSON FOR CRGA 43

In accordance with its rules, CRGA decided on the arrangements for its next meeting, which will be held in the week before the 8th Conference of the Pacific Community.

CRGA:

- i. noted that CRGA 43 will meet in Fiji from 11 to 15 November 2013;
- ii. noted that the Chairperson for CRGA 43 will be provided by Kiribati and the Vice-Chairperson by Marshall Islands.

AGENDA ITEM 10 – OTHER BUSINESS

Solomon Islands took the floor to express its gratitude to SPC for its assistance in making the 2012 Festival of Pacific Arts, which was hosted by Solomon Islands, a great success. He said the festival is one of the most important cultural events in the Pacific and SPC’s assistance across several sectors, including culture, health and media, was central to its success. In addition to the staff of SPC’s Human Development Programme, the Solomon Islands country office also provided key support.

AGENDA ITEM 11 – ADOPTION OF CRGA DECISIONS

CRGA adopted its decisions.

DÉCISIONS DE LA QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 12–16 novembre 2012)

La quarante-deuxième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) s'ouvre le 12 novembre 2012 au siège du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). La France préside cette session, et Kiribati en assure la vice-présidence. Y sont représentés les pays membres suivants : Samoa américaines, Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, France, Polynésie française, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Niue, Îles Mariannes du Nord, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, États-Unis d'Amérique et Wallis et Futuna. Des observateurs de l'Union européenne (UE), du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), du Programme de leadership dans le Pacifique, du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et de l'Université du Pacifique Sud (USP) sont également présents.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL **POINT 2.1 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DE SYNTHÈSE 2012 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

et

POINT 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR – TEMPS FORTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2012

Le Directeur général fait le point sur la suite donnée aux principales décisions prises lors de la quarante et unième session du CRGA et de la septième Conférence de la Communauté du Pacifique, en 2011, et décrit les principaux temps forts du programme de travail 2012, notant que l'évaluation externe indépendante a servi de tremplin à des réformes qui ancreront l'avenir de l'Organisation et son rôle dans les actions en faveur du développement en Océanie. Le Secrétariat général s'emploie à établir un cadre de suivi-évaluation exhaustif qui permettra à la CPS de fournir des informations complètes sur les résultats des services rendus aux membres et leur contribution à la concrétisation des objectifs de développement des pays et de la région. Les participants évoquent l'utilité des stratégies conjointes de pays, en ce sens qu'elles permettent d'aligner les programmes sur les priorités nationales et contribuent à la concrétisation des objectifs de développement.

Le CRGA :

- i. note que le Secrétariat général a atteint les principaux objectifs fixés pour 2012 lors de la quarante et unième session du CRGA et de la septième Conférence de la Communauté du Pacifique ;
- ii. prend note du travail accompli et des résultats obtenus par la Cellule d'engagement stratégique chargée de l'élaboration de politiques et de la planification ;
- iii. prend note du travail accompli et des résultats obtenus par la Division opérations et gestion ;
- iv. note avec satisfaction l'amélioration de la situation relative aux arriérés de contributions statutaires, et prie instamment les membres qui accusent des arriérés

- de longue date de convenir, en concertation avec le Secrétariat général, d'un échéancier qui leur permettra de se mettre à jour dans les plus brefs délais ; et
- v. reconnaît l'importance de l'application d'une procédure de recrutement améliorée pour les postes de direction de la CPS.

En ce qui concerne le travail des divisions techniques de la CPS, le CRGA :

- vi. accepte les rapports des divisions techniques sur les activités menées en 2012 et se déclare satisfait de leur excellent travail et des résultats obtenus ;
- vii. approuve les programmes de travail des divisions pour 2013 ;
- viii. prend note de l'intention du Secrétariat général de poursuivre sa transition vers un système d'établissement de rapports axés sur les résultats, pays par pays, à commencer par les rapports présentés à la quarante-troisième session du CRGA en 2013 ;
- ix. prend note de l'intention du Secrétariat général de s'inspirer de l'exemple de la réunion du Réseau sciences, techniques et ressources (STAR) et d'en étendre le principe à d'autres divisions de la CPS ;
- x. prend acte des conclusions de la Conférence des Ministres de l'agriculture et de la foresterie tenue en 2012 ;
- xi. prend acte des conclusions de la deuxième Conférence de la Division géosciences et technologies appliquées (SOPAC) tenue en 2012 ;
- xii. note les conclusions de l'évaluation interne du plan stratégique de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, les révisions mineures apportées aux objectifs approuvés par les Directeurs des pêches, et les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer les progrès ;
- xiii. prend note du fait que la Division santé publique élaborera un nouveau plan stratégique en 2013 ; et
- xiv. prend note des progrès accomplis par le Département statistique pour le développement en 2012 dans la production de statistiques sur l'économie, l'état civil et l'éducation, ainsi que de statistiques sectorielles, et des efforts mis en œuvre pour aider les États et, dès 2013, les Territoires à améliorer leurs bases de données administratives et leurs systèmes de gestion de l'information dans des secteurs clés.

**POINT 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR – MISE EN ŒUVRE DES
RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT D'ÉVALUATION
EXTERNE INDÉPENDANTE**

Les participants examinent les conclusions du CRGA, qui s'est réuni en session extraordinaire, en août 2012, afin de débattre les recommandations contenues dans le rapport d'évaluation externe indépendante de la CPS.

Le CRGA :

- i. confirme les conclusions du CRGA, qui s'est réuni en session extraordinaire, en août 2012 ;
- ii. salue la réaction positive du Secrétariat général à l'égard des conclusions et recommandations formulées dans le rapport d'évaluation ;

- iii. prend note des avancées notables réalisées dans la mise en œuvre des recommandations émises par l'équipe d'évaluation en 2012, ainsi que des résultats connexes escomptés en 2013 ;
- iv. reconnaît que, si l'on veut que les recommandations puissent toutes être appliquées avec succès, il conviendra d'assurer, dans les délais prescrits, un nouveau niveau de financement conforme aux recommandations de l'équipe d'évaluation ;
- v. exprime sa gratitude aux pays océaniques membres qui ont accepté une hausse de 500 000 UCOM du montant total de leurs contributions statutaires pour l'exercice 2013 de la CPS, ainsi qu'aux États et aux Territoires hôtes de l'Organisation qui sont convenus de collaborer avec le Secrétariat général sur le dossier des subventions spéciales en 2013 ; et
- vi. remercie les pays métropolitains membres de la CPS de se montrer disposés à envisager diverses modalités de financement, notamment une augmentation de leurs contributions statutaires et la conversion en fonds ordinaires de fonds programme ou contributions volontaires et de fonds projet, afin d'aider le Secrétariat général à atteindre le nouveau montant proposé pour les fonds ordinaires, à savoir 35 millions d'UCOM d'ici à 2015.

POINT 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ÉMANANT DU CRGA

Le Comité d'audit émanant du CRGA récemment constitué a tenu sa première réunion le 19 octobre 2012 au siège de la CPS, à Nouméa, et a examiné les chartes approuvées par le CRGA réuni en sa quarante et unième session et par la septième Conférence. Certains éléments de ces chartes seront modifiés de façon à les aligner sur les meilleures pratiques en vigueur.

Le CRGA :

- i. approuve le changement de nom du Comité, de Comité d'audit émanant du CRGA à Comité d'audit et des risques du CRGA ;
- ii. approuve la nomination d'office du Directeur général de la CPS comme membre de droit de par sa fonction ;
- iii. approuve la constitution officielle du Comité au complet le 9 octobre 2012 ;
- iv. approuve l'extension du mandat des membres du Comité à trois années civiles, en prenant acte du début des travaux du Comité en octobre 2012 et de l'expiration de son mandat le 31 décembre 2015 ;
- v. approuve le principe de l'indépendance du Président du Comité, qui soumettra directement son rapport au CRGA ; et
- vi. donne instruction au Secrétariat général d'apporter à la Charte du Comité d'audit les modifications nécessaires pour rendre effectives les décisions prises par le CRGA.

POINT 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR – *Les débats concernant le document 2.4 ont été reportés à la fin de l'examen du point 6.2.*

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – ENGAGEMENT STRATÉGIQUE RÉGIONAL

POINT 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR – EXPLOITER AU MIEUX L'OCÉAN

La CPS fournit des services de soutien scientifique en faveur de l'exploitation responsable et de la conservation de l'océan Pacifique. Les départements et sections de la CPS adoptent de plus en plus une approche transversale, agissant conjointement ou en collaboration avec d'autres partenaires, pour aider les membres à obtenir des bénéfices durables, notamment dans les domaines de la pêche, du transport maritime, de la délimitation maritime et de l'exploitation potentielle des ressources minérales marines profondes.

Le CRGA :

- i. salue le travail mené en collaboration par les divisions de la CPS et d'autres partenaires en vue d'offrir des services de soutien scientifique de niveau mondial sur les questions liées à l'océan ;
- ii. encourage l'intensification et la consolidation des activités déjà entreprises et des partenariats de travail récemment institués, en interne et en externe ;
- iii. appuie le maintien du rôle de chef de file de la CPS au sein du groupe de travail du secteur marin, compte tenu de la nature pluridisciplinaire des activités menées par ses divisions ; et
- iv. appuie la création d'une petite unité chargée de la gouvernance de l'océan, dont le rôle sera d'assurer la coordination nécessaire avec les partenaires mondiaux, régionaux et nationaux.

POINT 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR – LIBÉRER LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES TERRES ET DES RESSOURCES TERRESTRES

Les participants débattent l'importance des terres et des ressources terrestres pour la subsistance et la sécurité alimentaire des populations océaniques, ainsi que la question sensible du lien fort entre la terre, notamment la propriété foncière, et la culture. Les participants passent en revue les pressions que font peser sur ces ressources la croissance démographique, la culture intensive, la déforestation et l'exploitation non durable des ressources minérales et minières, le changement climatique et les catastrophes naturelles. Les participants admettent que la planification de l'utilisation des terres et le zonage résidentiel contribuent à la mise en valeur durable des ressources agricoles et forestières, mais aussi à d'autres activités annexes, telles que le tourisme, l'industrie et le secteur minier, et examinent les efforts déployés par la CPS en vue d'aider les membres à mettre en place des politiques générales et des cadres pertinents.

Le CRGA :

- i. prend note des enjeux auxquels sont confrontés les États et Territoires insulaires océaniques concernant la mise en valeur de leurs terres et de leurs ressources terrestres ; et
- ii. salue le travail accompli par la CPS en faveur de la planification de l'utilisation des terres et son engagement au profit du renforcement des cadres stratégiques et législatifs nécessaires pour entreprendre de telles activités de planification à l'échelon national.

POINT 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR – OFFRE DE SERVICES DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Secrétariat général souligne la nécessité d'assurer la coordination des actions menées par l'ensemble des partenaires qui aident la région à faire face aux premiers effets du changement climatique, tout en reconnaissant le rôle de chef de file du PROE dans ce domaine. La CPS privilégie de plus en plus les approches programme, qui englobent différentes activités exécutées dans le cadre de projets et recouvrent de multiples secteurs, mais la réussite de telles approches dépend de la volonté des pouvoirs publics, des organisations régionales et des partenaires du développement de conjuguer leurs efforts.

Le CRGA :

- i. note que l'adoption d'une approche plurisectorielle intégrée dans le domaine de l'adaptation au changement climatique présente de nombreux avantages, comme celui de permettre aux pays d'améliorer leur capacité d'absorption face à l'augmentation des aides climatiques disponibles, ou encore celui d'alléger la charge qui pèse actuellement sur les pays en matière de gestion et de coordination ;
- ii. salue l'efficacité de l'approche intégrée, fondée sur le principe « une équipe unique », qui a été retenue par la CPS pour son modèle de prestation de services dans le domaine du changement climatique, et note que le Secrétariat général continuera à travailler en concertation avec les membres, en vue de développer des approches programme plurisectorielles ancrées au niveau national ;
- iii. encourage les partenaires du développement à promouvoir le recours à des approches programme pour acheminer l'aide climatique aux États et Territoires et à s'associer avec d'autres partenaires en vue de financer conjointement des programmes sectoriels communs en faveur de l'adaptation ; et
- iv. note qu'il existe tout un éventail de nouvelles modalités de financement de la lutte contre les effets du changement climatique qui pourraient être utilisées pour soutenir de telles approches, telles que la modalité d'appui budgétaire direct au niveau sectoriel/national et les fonds nationaux d'affectation spéciale.

POINT 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Reconnaissant que les États et Territoires insulaires océaniques sont exposés à des risques divers, non seulement du fait du changement climatique mais dans tous les aspects de la vie quotidienne, le Secrétariat général souligne la nécessité de mieux comprendre les risques en les mesurant et en les surveillant au fil du temps, de partager avec les populations concernées les connaissances résultant des études menées, et de proposer des solutions plurisectorielles intégrées, fondées sur des informations techniques et scientifiques.

Le CRGA :

- i. convient que les États et Territoires insulaires océaniques, avec le soutien de la CPS, doivent prendre des mesures rigoureuses pour intégrer l'analyse et la planification de la gestion des risques dans tous les aspects de leurs stratégies de planification du développement ;
- ii. encourage vivement les États et Territoires insulaires océaniques à aborder, avec le soutien de la CPS, la problématique de la gestion des risques dans le cadre du développement en déterminant d'abord le niveau de risque inacceptable pour leurs populations, lequel présidera ensuite à l'élaboration des stratégies d'intervention ; et
- iii. donne instruction à la CPS de continuer à fournir aux membres des informations techniques bien étayées, complètes et intégrées afin de les aider à affronter les risques à tous les échelons et dans tous les aspects du développement.

POINT 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR – OBTENIR DE MEILLEURS RÉSULTATS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

La prévalence des maladies non transmissibles (MNT) en Océanie a atteint un niveau tel qu'on parle aujourd'hui de crise. La CPS a vigoureusement appuyé les efforts déployés aux échelons régional et national pour réduire l'incidence des MNT et des maladies transmissibles au sein des populations océaniques. Consciente du fait qu'une approche plurisectorielle est requise pour améliorer les résultats dans le domaine de la santé, la CPS s'emploie à travailler sur un éventail plus vaste de déterminants de la santé, notamment les déterminants politiques, économiques, culturels et sociaux de la santé, et – au sein du secteur de la santé – continue d'appuyer le renforcement des systèmes de santé et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des interventions de santé et des systèmes de surveillance de la santé. Le nouveau plan stratégique de la Division santé publique, qui sera élaboré en 2013, prévoira une approche plurisectorielle et examinera également la question du positionnement optimal des ressources des programmes.

Le CRGA :

- i. note que, dans de nombreux États et Territoires insulaires océaniques, le secteur de la santé manque de ressources et peine à offrir des services de santé efficaces et de qualité aux populations ;
- ii. reconnaît qu'un grand nombre de solutions sont à rechercher en dehors du secteur de la santé et encourage les États et Territoires à envisager l'adoption d'une approche globale, faisant appel à toutes les forces des pouvoirs publics, de la société et du pays, pour obtenir de meilleurs résultats en santé, notamment en consacrant des ressources suffisantes à la santé ; et
- iii. se félicite du fait que la Division santé publique entend inscrire au cœur de son nouveau plan stratégique le principe de la double action (au sein du secteur de la santé et en dehors de celui-ci) afin d'aider les États et Territoires insulaires océaniques à obtenir de meilleurs résultats dans le domaine de la santé.

POINT 3.6 DE L'ORDRE DU JOUR – LA DIMENSION HUMAINE DU DÉVELOPPEMENT

La CPS défend une approche du développement axée sur la personne pour contribuer au développement durable et applique cette approche dans ses différentes interventions, notamment en intégrant les questions liées aux sexospécificités et à la jeunesse dans toutes les activités de ses divisions et départements. Les participants débattent l'importance cruciale que revêt l'égalité des sexes pour le développement durable et remercient l'Australie pour son appui généreux à la réalisation de cet objectif et pour son soutien en faveur des personnes handicapées.

Le CRGA :

- i. convient qu'il est important de placer la dimension humaine au cœur de l'ensemble des mécanismes de planification du développement et des avantages qu'il y a à intégrer cette démarche dans les processus de planification stratégique nationale au sein même des gouvernements ; et
- ii. prend note de l'intention de la CPS de mettre à la disposition des membres les informations et autres outils analytiques nécessaires à la prise de décisions éclairées sur l'intégration de la dimension humaine dans les programmes de développement.

POINT 3.7 DE L'ORDRE DU JOUR – SUIVRE LES PROGRÈS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Le contenu et les fonctionnalités de la base de données sur les indicateurs minima du développement national (IMDN) de la CPS ont été développés de manière à offrir aux utilisateurs de données un accès aisé à des statistiques et à des indicateurs relatifs au développement dans tous les grands secteurs, comme l'ont demandé les chefs d'État et de gouvernement des pays océaniques dans le Plan pour le Pacifique. Plusieurs problèmes font obstacle à la production régulière de statistiques actuelles et de qualité. Des mesures sont proposées pour élargir le contenu et l'utilisation de la base de données sur les IMDN de la CPS, notamment en essayant de combler les vides dans les données, en étendant sa couverture géographique par l'inclusion d'indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les Territoires, en répondant aux nouvelles demandes d'intégration d'indicateurs intersectoriels, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et le changement climatique, et en formant les usagers à l'utilisation du système.

Le CRGA :

- i. reconnaît que la base de données sur les indicateurs minima du développement national (IMDN) constitue un outil précieux pour les membres ; et
- ii. salue les efforts de collaboration entrepris par le Département statistique pour le développement de la CPS, les autres divisions et les principaux partenaires techniques et financiers, en vue de s'assurer qu'à l'avenir, l'élaboration des politiques, la planification et le suivi des progrès accomplis en matière de développement reposeront sur des données probantes, ainsi que sur des statistiques et des indicateurs d'excellente qualité, disponibles en temps réel.

POINT 3.8 DE L'ORDRE DU JOUR – MESURER LES RÉSULTATS DE L'ORGANISATION

En 2012, la CPS a entrepris d'introduire progressivement un nouveau cadre institutionnel de suivi-évaluation afin de renforcer la gestion axée sur les résultats en matière de développement et d'améliorer les rapports présentés aux membres et aux bailleurs. Un système intégré d'information et de rapport en ligne (IRIS), actuellement mis en place par le Secrétariat général, permettra d'accéder aux informations requises pour le suivi et l'évaluation. Les participants évoquent l'intérêt potentiel de ce cadre au regard de l'efficacité institutionnelle, la nécessité d'élaborer des plans de suivi-évaluation rigoureux, reliés aux plans des divisions et des départements, et la nécessité de rattacher le cadre aux stratégies conjointes de pays. Ils débattent également l'intérêt de présenter des informations tant qualitatives que quantitatives pour mieux rendre compte de l'impact observé à l'échelon des pays.

Le CRGA :

- i. souligne l'importance du suivi-évaluation et donne instruction au Secrétariat général de renforcer le suivi-évaluation et les rapports axés sur les résultats ;
- ii. se félicite de l'avancement du projet de cadre institutionnel de suivi-évaluation ;
- iii. reconnaît que la mise en place du cadre de suivi-évaluation constitue une étape majeure pour satisfaire les attentes du CRGA en ce qui concerne l'établissement de rapports axés sur les résultats ; et
- iv. note que des ressources à enveloppe constante sont requises pour la mise en place généralisée du cadre institutionnel de suivi-évaluation dans l'ensemble de l'Organisation selon le calendrier prévu.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – PLAN DIRECTEUR 2013-2017 (PROJET)

Le Secrétariat général présente le projet de plan directeur établi pour la période 2013-2017 afin de remplacer le plan actuellement en vigueur, qui couvre la période 2007-2012. Ce nouveau plan reflète les orientations stratégiques préconisées dans le rapport d'évaluation externe indépendante et approuvées par le CRGA, réuni en sa quarante-deuxième session, notamment la nécessité de mettre en place un cadre de suivi-évaluation qui réponde aux besoins des membres et des partenaires du développement concernant l'établissement de rapports axés sur les résultats. Le plan proposé tient compte des changements qui ont marqué la CPS entre 2007 et 2012, et notamment de la réforme institutionnelle régionale, qui a abouti à l'élargissement et à la diversification du mandat de l'Organisation, ainsi que du rôle croissant de cette dernière dans le traitement de plusieurs dossiers prioritaires et intersectoriels, tels que la sécurité alimentaire et le changement climatique. Le nouveau plan constitue la trame de fond sur laquelle s'appuiera la CPS pour articuler clairement les stratégies conjointes de pays, les plans des divisions, le budget et le cadre de suivi-évaluation.

Le CRGA :

- i. note que le Secrétariat général invite les membres à lui communiquer, pour le lundi 7 janvier 2013 au plus tard, les éventuels changements, modifications ou ajouts à inclure dans le plan ;
- ii. donne son accord de principe à l'adoption du plan directeur 2013-2017, en notant l'intention du Secrétariat général d'engager des consultations complémentaires auprès des membres, des agents de la CPS et d'autres parties prenantes, après la session du CRGA ; et
- iii. donne instruction au Secrétariat général de faire parvenir aux membres la version définitive du projet de plan directeur 2013-2017 début 2013, pour examen final et approbation hors session.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS STRATÉGIQUES SOULEVÉES PAR L'ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE

POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCENTRALISATION DES SITES ET DES SERVICES DE LA CPS

Le Secrétariat général s'est conformé aux instructions données par la Conférence en 2005 en décentralisant ses activités et n'entend pas poursuivre davantage le processus de décentralisation pour le moment.

Le CRGA :

- i. note que la décentralisation comporte des avantages et des inconvénients, ainsi que des coûts ;
- ii. constate par ailleurs que le Secrétariat général considère qu'il s'est pleinement conformé à l'instruction donnée par la quatrième Conférence de la Communauté du Pacifique en décentralisant autant que possible ses activités ; et
- iii. approuve la position du Secrétariat général, qui n'entend pas décentraliser davantage ses sites, actuellement répartis entre le siège de Nouméa, les deux antennes régionales de Suva et de Pohnpei et le bureau de pays de Honiara.

POINT 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS RELATIVES AU STATUT DE MEMBRE DE L'ORGANISATION

Étant donné que, dans le rapport de la dernière évaluation externe indépendante de la CPS, on peut lire que « la CPS pourrait envisager d'accueillir de nouveaux membres ou de créer un statut autre que celui de membre de plein droit pour permettre à des parties tierces désireuses de renforcer leur collaboration avec la CPS de rejoindre l'Organisation », le Secrétariat général présente différentes possibilités concernant l'adhésion de nouveaux membres. Les participants débattent les implications, notamment juridiques et financières, de la création d'une nouvelle catégorie de membres et de la possibilité d'intégrer notamment des organisations multilatérales au sein de la Communauté du Pacifique.

Le CRGA :

- i. prend note avec intérêt du rapport du Directeur général au sujet de la possibilité d'accueillir de nouveaux membres au sein de la CPS ;
- ii. convient d'établir un groupe de travail, qui sera présidé par la France, en sa qualité de Présidente du CRGA, et qui comprendra des représentants de la Polynésie française, des Îles Marshall, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa et des États-Unis d'Amérique, pour examiner, en concertation avec le Secrétariat général, un certain nombre de questions soulevées par les membres au cours des débats, et présenter un rapport plus détaillé à la quarante-troisième session du CRGA et à la huitième Conférence de la Communauté du Pacifique, en 2013.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – OPÉRATIONS ET GESTION

POINT 6.0 DE L'ORDRE DU JOUR - DIVISION OPÉRATIONS ET GESTION : RAPPORT DE SYNTHÈSE

La Division opérations et gestion a accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de plusieurs projets, dont la mise en place d'un nouveau système d'information sur les ressources humaines (SIRH), disponible en ligne, la mise à niveau de l'infrastructure TIC, et la révision des politiques institutionnelles régissant les questions administratives et la gestion des ressources humaines. Des gains d'efficacité ont également été obtenus grâce à l'adoption d'une structure moins verticale et de procédures rationalisées. Le Secrétariat général remercie l'Australie pour l'important concours financier qu'elle a apporté aux initiatives décrites.

Le CRGA :

Se félicite des projets clés entrepris par la Division opérations et gestion en 2012 pour s'assurer que les services généraux et les services de soutien de la CPS sont en mesure de satisfaire les besoins d'une organisation élargie et décentralisée, suite à la réforme institutionnelle régionale, travaillant dans une optique d'efficacité, de transparence et de responsabilité.

POINT 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR - ÉVALUATION TRIENNALE 2012 DES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION AU SEIN DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CORP – CONDITIONS D'EMPLOI DES AGENTS RECRUTÉS À L'INTERNATIONAL

Quatre organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) (l'Agence des pêches du Forum (FFA), le FIP, la CPS et le PROE) ont adopté une approche harmonisée de leurs principes et pratiques en matière de rémunération du personnel et s'emploient à examiner régulièrement ces principes et pratiques afin de s'assurer de leur adéquation avec les bonnes pratiques internationales. L'évaluation triennale 2012 des conditions d'emploi et de rémunération a confirmé que les politiques appliquées par la CPS en matière de rémunération étaient en adéquation avec les pratiques internationales et assez proches de celles des autres organisations participantes (application raisonnable du principe d'harmonisation), et a débouché sur une série de recommandations visant à apporter des éléments de réponse à certaines préoccupations concernant le COLDA (ajustement pour différentiel de coût de la vie) et l'incidence de l'instabilité des taux de change sur le budget et

les traitements. Le Secrétariat général soutient la position du groupe de travail du CORP, selon laquelle ces recommandations doivent être analysées de manière approfondie avant qu'une mise en œuvre puisse être envisagée.

Le CRGA :

Approuve la proposition du Secrétariat général de poursuivre les discussions concernant les recommandations de l'évaluation triennale 2012 des conditions d'emploi et de rémunération.

POINT 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR – ANALYSE ANNUELLE DES DONNÉES DES MARCHÉS DE RÉFÉRENCE ET BARÈME DES TRAITEMENTS

Le Secrétariat général propose d'augmenter légèrement les traitements afin d'aligner son barème 2013 des traitements pour les agents recrutés à l'international sur le barème actuellement appliqué par le FIP (barème 2012). Les traitements actuellement proposés par la CPS sont nettement inférieurs à la moyenne des trois marchés de référence et en-dessous de ceux pratiqués par le FIP et le PROE, en dépit du principe convenu d'harmonisation dans les quatre organisations du CORP. S'agissant du barème 2013 des traitements pour le personnel local, la politique du CORP consiste à aligner les traitements des agents locaux sur ceux versés sur le marché local du pays hôte, en prenant en principe pour référence la moyenne des salaires de la fonction publique et du secteur privé, ou sur ceux pratiqués par les organisations implantées dans différents sites.

Le CRGA :

S'agissant des postes à recrutement international,

- i. approuve le barème 2013 proposé.

S'agissant des postes à recrutement local,

- ii. approuve la proposition du Secrétariat général qui consiste à aligner le barème des traitements des agents locaux en poste aux États fédérés de Micronésie sur celui de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central ;
- iii. approuve le barème des traitements proposé pour les Fidji ;
- iv. note que le Secrétariat général s'entretiendra avec les autorités locales de Nouvelle-Calédonie et le personnel de l'Organisation sur la possibilité de faire réaliser une étude plus complète au sujet des traitements versés sur le marché néo-calédonien, et s'alignera sur toute majoration des traitements dans la fonction publique locale ; et
- v. confirme la politique actuelle de la CPS aux Îles Salomon, qui consiste à aligner le barème local sur celui de la FFA.

POINT 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT THÉMATIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU CORP

Note : Comme décidé lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire, les participants examinent le document 2.4 à la suite des débats portant sur les autres questions de rémunération.

Comme cela a déjà été indiqué, la CPS et trois organisations du CORP de plus petite taille (la FFA, le FIP et le PROE) s'emploient à harmoniser leurs politiques de rémunération. Cependant, l'application du principe d'harmonisation engendre des difficultés pour la CPS, qui emploie des effectifs bien plus nombreux et propose une plus grande diversité de postes que les autres organisations. Le Secrétariat général a du mal à attirer et à fidéliser le personnel qualifié et expérimenté requis pour ses divisions techniques et scientifiques, et demande au CRGA de remédier à cette situation sans tarder. Il est proposé de modifier le barème des

traitements actuellement appliqué, de manière à prendre en considération la situation particulière de la CPS, et d'envisager le recours à des mécanismes incitatifs, tels que des primes, pour mieux fidéliser le personnel. S'agissant du poste de Directeur général de la CPS, le Secrétariat général indique que le reclassement des postes de directeur général de la FFA et du PROE, aujourd'hui situés dans la même classe salariale que celui de Directeur général de la CPS, a entraîné des anomalies dans la classification correspondant à ces postes au sein des organisations du CORP, étant donné que la CPS a une envergure bien plus grande, et demande au CRGA de régler cette question.

Le CRGA :

- i. prend acte du rapport du Directeur général sur les problèmes de rémunération au sein du CORP ; et
- ii. donne instruction au Secrétariat général d'étudier plus avant les questions qui s'y rapportent et de présenter au CRGA un document comportant des données illustrant les difficultés de fidélisation et de recrutement du personnel, afin qu'il l'examine à sa quarante-troisième session, en 2013.

POINT 6.3 DE L'ORDRE DU JOUR – CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES DES PAYS HÔTES

Le Secrétariat général est heureux d'annoncer au CRGA que, sur un total de 26 membres, 16 ont acquitté la totalité de leurs contributions statutaires à la CPS. Hormis trois membres, tous ont versé des sommes pendant l'exercice en cours, y compris les membres dont on sait qu'ils connaissent une conjoncture financière difficile. On peut donc signaler une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Le montant total des contributions à recevoir s'élève à 2 222 691 UCOM, dont environ 80 % (quelque deux millions d'UCOM) sont dus par seulement cinq pays membres. Nauru annonce que son Président a signé un plan d'amortissement des arriérés sur cinq ans. Les vérificateurs des comptes de la CPS ont toutefois insisté pour que le Secrétariat général ajoute dans ses comptes annuels 2011 une provision pour arriérés de longue date. Par ailleurs, le Secrétariat général indique que, conformément aux instructions adressées par le CRGA, il entreprendra de réviser le barème des contributions statutaires, la formule de calcul utilisée étant devenue trop complexe après la fusion de la CPS, de la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (ancienne SOPAC) et de l'Office du Pacifique Sud pour l'évaluation de l'éducation (ancien SPBEA), afin que le CRGA l'examine à l'occasion de sa quarante-troisième session.

Le CRGA :

S'agissant des contributions statutaires,

- i. reconnaît que de nombreux membres ont consenti d'importants efforts ;
- ii. prie les membres qui doivent encore acquitter leurs contributions, en particulier ceux accusant des arriérés, de verser les montants dus dans les meilleurs délais ;
- iii. prie les membres traversant des difficultés financières de convenir d'un calendrier de paiement avec le Secrétariat général ;

S'agissant de la politique sur les arriérés de longue date,

- iv. entérine la nouvelle politique proposée par le Secrétariat général, qui vise à ajouter à ses comptes annuels une provision pour contributions statutaires impayées depuis plus de quatre ans, ceci ne s'appliquant pas si un calendrier de paiement existe et est en application ;

- v. entérine la politique du Secrétariat général qui consiste à recouvrer en premier les créances les plus anciennes ;
- vi. confirme la politique du Secrétariat général qui consiste à ne pas effacer les arriérés de contribution ;

S'agissant des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes dues pour l'exercice 2013,

- vii. prend note du barème des contributions statutaires (annexe 1 du Livre vert) ;
- viii. dans le contexte de la révision générale du barème des contributions statutaires, se félicite de l'annonce faite par la France concernant l'augmentation de sa contribution statutaire (de 1 620 920 UCOM à 2,3 millions d'UCOM), étant entendu qu'elle correspond à la conversion d'une part importante de sa contribution volontaire ;
- ix. note que le Secrétariat général poursuit son dialogue avec les pays hôtes concernant la possibilité de lier le montant de leurs subventions spéciales aux avantages économiques qu'ils retirent de la présence de la CPS sur leur territoire ;
- x. note par ailleurs que le Secrétariat général a l'intention de demander la réalisation d'une étude sur les avantages estimés dont bénéficient les pays hôtes et qu'il en fera rapport à la quarante-troisième session du CRGA ;

S'agissant de la révision du barème des contributions statutaires,

- xi. confirme qu'un projet de révision du barème des contributions statutaires sera présenté au CRGA en 2013, afin qu'il l'examine à l'occasion de sa quarante-troisième session, notant que la révision du barème sera ajoutée au mandat de l'évaluation de la formule de calcul des subventions spéciales des pays hôtes, prévue en 2013 ; et
- xii. reconnaissant que les Samoa américaines, les Îles Mariannes du Nord, Pitcairn, Tokelau et Wallis et Futuna ont désormais accès aux services proposés par la Division géosciences et technologies appliquées (SOPAC), prie ces membres d'accroître leurs contributions de 6 600 UCOM chacun afin de les aligner sur les contributions dues par les autres petits États et Territoires pour l'exercice 2013.

POINT 6.4 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2011, RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES ET LETTRE DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES À LA DIRECTION

Conformément au Règlement financier, les états financiers vérifiés et le rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011 sont présentés au CRGA pour examen. Les états financiers de la CPS et de la Caisse de prévoyance pour l'exercice 2011 ont fait l'objet d'une approbation sans réserve de la part du cabinet PricewaterhouseCoopers de Nouvelle-Calédonie. La lettre des vérificateurs des comptes et les observations formulées par la direction à cet égard, qui sont également soumises aux membres à titre d'information, rappellent l'état des contributions statutaires impayées et mettent en avant la nécessité de créer une provision pour créances douteuses.

Le CRGA :

- i. accepte les états financiers vérifiés pour l'exercice 2011 comme reflétant fidèlement la situation financière et les résultats financiers de la CPS et de sa Caisse de prévoyance ;

- ii. note que les registres comptables ont été tenus en bonne et due forme et que les états financiers de la CPS ont fait l'objet d'une approbation sans réserve pour la seizième année consécutive ;
- iii. prend acte des commentaires des vérificateurs des comptes énoncés dans leur lettre à la direction et des observations formulées par la direction à cet égard ; et
- iv. prend note des questions soulevées par les vérificateurs des comptes au sujet des arriérés de contributions.

POINT 6.5 DE L'ORDRE DU JOUR – BUDGET RECTIFICATIF 2012

Le budget rectificatif pour l'année 2012 est un budget équilibré, qui s'élève à 106 372 200 UCOM (fonds ordinaires : 23 831 100 UCOM ; fonds projet : 82 541 100 UCOM). De manière générale, le budget rectificatif 2012 présente une hausse de 8 775 600 UCOM, soit 9,0 % d'augmentation par rapport au budget initial de 97 596 600 UCOM. Le Secrétariat général est heureux d'annoncer qu'il n'a pas été nécessaire de procéder à un transfert à partir des réserves pour équilibrer le budget rectificatif ; les dépenses de l'exercice sont en effet entièrement couvertes par les recettes perçues en 2012.

Le CRGA :

Prend acte du budget rectificatif (fonds ordinaires et fonds projet) pour l'exercice 2012.

POINT 6.6 DE L'ORDRE DU JOUR – BUDGET DE L'EXERCICE 2013

Le budget de la CPS pour l'exercice 2013 est un budget équilibré, qui s'élève à 94 721 000 UCOM, dont 24 720 100 UCOM pour le budget ordinaire et 70 000 900 UCOM correspondant aux fonds projet. Il reflète les changements intervenus dans la structure de l'Organisation et inclut des prévisions qui vont jusqu'à l'exercice 2015. Des progrès ont également été réalisés au regard du niveau des réserves demandé par le CRGA. Les participants évoquent les améliorations apportées à la présentation du budget, la nécessité de fournir, à l'avenir, des données complètes sur le niveau de dépenses par pays et les économies engendrées par les gains de productivité, ainsi que la nécessité de détailler les résultats obtenus au regard des objectifs énoncés dans les plans des divisions. Les participants prient également la direction de la CPS d'établir en cours d'année des rapports sur les dépenses engagées et de les diffuser hors session aux membres pour information. Ce niveau d'exigence quant à la présentation des résultats permettra aux membres métropolitains d'envisager l'engagement de financements pluriannuels et la conversion en fonds ordinaires de certains fonds projet.

Le CRGA :

- i. approuve le projet de budget pour l'exercice 2013 ; et
- ii. prend note des informations communiquées au sujet du renforcement des réserves de la CPS.

POINT 7.1 DE L'ORDRE DU JOUR – SÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Secrétariat général propose d'amender les Procédures de sélection et d'évaluation du Directeur général de la CPS afin que cette dernière puisse recourir aux services d'un cabinet de recrutement international pour l'aider dans la procédure de sélection, et recommande le cabinet EWK International, qui lui a déjà apporté son concours lors du recrutement de certains directeurs.

Le CRGA :

- i. désigne les membres du Comité consultatif de sélection qui se chargeront de la procédure de sélection : président du Comité – France (Président du CRGA), Australie (représentant des bailleurs), Fidji (précédent Président du CRGA), Kiribati (Président entrant du CRGA), Îles Marshall (représentant de la sous-région Micronésie), Nouvelle-Calédonie (représentant des pays francophones), Papouasie-Nouvelle-Guinée (représentant de la sous-région Mélanésie) et Samoa (représentant de la sous-région Polynésie) ;
- ii. approuve le recours aux services d'un cabinet de recrutement international pour faciliter la procédure de sélection du Directeur général et nomme le cabinet EWK International ;
- iii. approuve les étapes de sélection recommandées par le Secrétariat général ; et
- iv. donne instruction au Secrétariat général de réviser le texte des Procédures de sélection et d'évaluation du Directeur général de la CPS, afin de rendre effectives les modifications proposées à la recommandation ii.

POINT 7.2 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR 2012 (SÉANCE À HUIS CLOS)

Le CRGA se réunit à huis clos pour évaluer les résultats obtenus par le Directeur général en 2012.

Le CRGA :

Fixe le traitement du Directeur général pour 2013 à 106 % du point médian de la fourchette salariale applicable, en considération des résultats excellents qu'il a obtenus, du rôle de direction qu'il a joué au sein de l'Organisation et de sa contribution au développement de la région.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS

Les participants prennent note avec satisfaction des déclarations faites au nom de l'UE, du FIP, du PROE et de l'USP.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR – LIEU DE LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DU CRGA – PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Conformément à son règlement intérieur, le CRGA décide de la manière dont sera organisée sa prochaine session, qui se tiendra une semaine avant la huitième Conférence de la Communauté du Pacifique.

Le CRGA :

- i. note que la quarante-troisième session du CRGA se déroulera aux Fidji du 11 au 15 novembre 2013 ; et
- ii. note que la présidence de la quarante-troisième session du CRGA sera assurée par Kiribati et la vice-présidence, par les Îles Marshall.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES

Le représentant des Îles Salomon prend la parole afin d'exprimer sa gratitude à la CPS pour sa contribution au succès retentissant qu'a connu le Festival des arts du Pacifique de 2012, organisé par son pays. Le Festival constitue l'un des événements culturels les plus importants de la région océanienne ; l'assistance qu'a fournie la CPS dans plusieurs secteurs, tels que la culture, la santé et les médias, a donc été déterminante pour sa réussite. Outre les agents du Département développement humain de la CPS, les membres du bureau de pays des Îles Salomon ont également apporté un soutien décisif.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DES DÉCISIONS DU CRGA

Le CRGA adopte les présentes décisions.